

**ThinkCentre**

Unité de disque dur ATA série  
Guide d'utilisation



**ThinkCentre**

Unité de disque dur ATA série  
Guide d'utilisation

**Première édition - Janvier 2006**

**© Copyright Lenovo 2006.**

**Portions © Copyright International Business Machines Corporation 2005.**

**All rights reserved.**

---

# Table des matières

**Avis aux lecteurs canadiens . . . . . v**

**Consignes de sécurité . . . . . ix**

**Consignes générales de sécurité. . . . . xi**

Maintenance . . . . . xi

Cordons et adaptateurs d'alimentation . . . . . xi

Prolongateurs et dispositifs associés . . . . . xii

Fiches et prises . . . . . xii

Piles et batteries. . . . . xii

Chaleur et ventilation des produits . . . . . xiii

Sécurité liée à l'unité de CD-ROM et de DVD-ROM . . . . . xiii

**Avant-propos . . . . . xv**

Préface . . . . . xv

**Chapitre 1. Description du produit . . . . . 1**

Planification de l'installation . . . . . 1

Éléments requis pour l'installation . . . . . 1

Planification du partitionnement. . . . . 1

Installation de l'unité . . . . . 2

Étape 1. Ouverture de l'ordinateur . . . . . 2

Étape 2. Déballage de l'unité . . . . . 2

Étape 3. Montage de l'unité dans la baie . . . . . 3

Étape 4. Connexion des câbles à l'unité . . . . . 3

Étape 5. Fin de l'installation matérielle. . . . . 4

Préparation de l'unité en vue de son utilisation. . . . . 4

Partitionnement et formatage de l'unité . . . . . 4

**Chapitre 2. Résolution des incidents . . . . . 7**

**Annexe A. Maintenance et assistance . . . . . 9**

Support technique en ligne . . . . . 9

Support technique téléphonique . . . . . 9

**Annexe B. Déclaration de Garantie**

**Lenovo. . . . . 11**

Chapitre 1 - Dispositions générales . . . . . 11

Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières . . . . . 14

CHAPITRE 3 - Informations relatives à la Garantie . . . . . 26

Période de garantie. . . . . 26

Types de services prévus par la garantie. . . . . 27

Liste des numéros de téléphone internationaux . . . . . 28

Annexe à la Garantie pour le Mexique . . . . . 31

**Annexe C. Remarques . . . . . 33**

Marques . . . . . 34

Bruits radioélectriques. . . . . 35



---

## Avis aux lecteurs canadiens

Le présent document a été traduit en France. Voici les principales différences et particularités dont vous devez tenir compte.

### Illustrations

Les illustrations sont fournies à titre d'exemple. Certaines peuvent contenir des données propres à la France.

### Terminologie

La terminologie des titres peut différer d'un pays à l'autre. Reportez-vous au tableau ci-dessous, au besoin.

France	Canada
ingénieur commercial	représentant
agence commerciale	succursale
ingénieur technico-commercial	informaticien
inspecteur	technicien du matériel

### Claviers

Les lettres sont disposées différemment : le clavier français est de type AZERTY, et le clavier français-canadien, de type QWERTY.








### Paramètres canadiens

Au Canada, on utilise :

- les pages de codes 850 (multilingue) et 863 (français-canadien),
- le code pays 002,
- le code clavier CF.

### Nomenclature

Les touches présentées dans le tableau d'équivalence suivant sont libellées différemment selon qu'il s'agit du clavier de la France, du clavier du Canada ou du clavier des États-Unis. Reportez-vous à ce tableau pour faire correspondre les touches françaises figurant dans le présent document aux touches de votre clavier.

France	Canada	Etats-Unis
 (Pos1)		Home
Fin	Fin	End
 (PgAr)		PgUp
 (PgAv)		PgDn
Inser	Inser	Ins
Suppr	Suppr	Del
Echap	Echap	Esc
Attn	Intrp	Break
Impr écran	ImpEc	PrtSc
Verr num	Num	Num Lock
Arrêt défil	Défil	Scroll Lock
 (Verr maj)	FixMaj	Caps Lock
AltGr	AltCar	Alt (à droite)

### Recommandations à l'utilisateur

Ce matériel utilise et peut émettre de l'énergie radiofréquence. Il risque de parasiter les communications radio et télévision s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du constructeur (instructions d'utilisation, manuels de référence et manuels d'entretien).

Si cet équipement provoque des interférences dans les communications radio ou télévision, mettez-le hors tension puis sous tension pour vous en assurer. Il est possible de corriger cet état de fait par une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter l'antenne réceptrice ;
- Déplacer l'équipement par rapport au récepteur ;
- Éloigner l'équipement du récepteur ;
- Brancher l'équipement sur une prise différente de celle du récepteur pour que ces unités fonctionnent sur des circuits distincts ;
- S'assurer que les vis de fixation des cartes et des connecteurs ainsi que les fils de masse sont bien serrés ;
- Vérifier la mise en place des obturateurs sur les connecteurs libres.

Si vous utilisez des périphériques non Lenovo avec cet équipement, nous vous recommandons d'utiliser des câbles blindés mis à la terre, à travers des filtres si nécessaire.

En cas de besoin, adressez-vous à votre détaillant.



Le fabricant n'est pas responsable des interférences radio ou télévision qui pourraient se produire si des modifications non autorisées ont été effectuées sur l'équipement.

L'obligation de corriger de telles interférences incombe à l'utilisateur.

Au besoin, l'utilisateur devrait consulter le détaillant ou un technicien qualifié pour obtenir de plus amples renseignements.

### **Brevets**

Lenovo peut détenir des brevets ou des demandes de brevet couvrant les produits mentionnés dans le présent document. La remise de ce document ne vous donne aucun droit de licence sur ces brevets ou demandes de brevet. Si vous désirez recevoir des informations concernant l'acquisition de licences, veuillez en faire la demande par écrit à l'adresse suivante :

*Lenovo (United States), Inc.  
500 Park Offices Drive, Hwy. 54  
Research Triangle Park, NC 27709  
Etats-Unis  
Attention: Lenovo Director of Licensing*

### **Assistance téléphonique**

Pour toute question ou pour obtenir de l'assistance, veuillez composer le 1 866 428-4465.



---

## Consignes de sécurité

Avant d'installer ce produit, lisez les consignes de sécurité.

Before installing this product, read the Safety Information.

مج، يجب قراءة دات السلامة

Antes de instalar este produto, leia as Informações de Segurança.

在安装本产品之前，请仔细阅读 **Safety Information**  
(安全信息)。

Prije instalacije ovog produkta obavezno pročitajte Sigurnosne Upute.

Před instalací tohoto produktu si přečtěte příručku bezpečnostních instrukcí.

Læs sikkerhedsforskrifterne, før du installerer dette produkt.

Ennen kuin asennat tämän tuotteen, lue turvaohjeet kohdasta Safety Information.

Vor der Installation dieses Produkts die Sicherheitshinweise lesen.

Πριν εγκαταστήσετε το προϊόν αυτό, διαβάστε τις πληροφορίες ασφάλειας  
(safety information).

לפני שתתקינו מוצר זה, קראו את הוראות הבטיחות.

A termék telepítése előtt olvassa el a Biztonsági előírásokat!

Prima di installare questo prodotto, leggere le Informazioni sulla Sicurezza.

製品の設置の前に、安全情報をお読みください。

본 제품을 설치하기 전에 안전 정보를 읽으십시오.

Пред да се инсталира овој продукт, прочитајте информацијата за безбедност.

Lees voordat u dit product installeert eerst de veiligheidsvoorschriften.

Les sikkerhetsinformasjonene (Safety Information) før du installerer dette produktet.

Przed zainstalowaniem tego produktu, należy zapoznać się  
z książką "Informacje dotyczące bezpieczeństwa" (Safety Information).

Antes de instalar este produto, leia as Informações sobre Segurança.

Перед установкой продукта прочтите инструкции по  
технике безопасности.

Pred inštaláciou tohto produktu si prečítajte bezpečnostné informácie.

Pred namestitvijo tega proizvoda preberite Varnostne informacije.

Antes de instalar este producto lea la información de seguridad.

Läs säkerhetsinformationen innan du installerar den här produkten.

安裝本產品之前，請先閱讀「安全資訊」。

---

## Consignes générales de sécurité

Respectez toujours les précautions ci-après pour réduire les risques de blessure ou de dommages matériels.

---

### Maintenance

Ne tentez pas de réparer un produit vous-même, à moins d'y avoir été invité par le centre de support. Faites uniquement appel à un prestataire de maintenance agréé ayant reçu l'agrément pour réparer ce produit en particulier.

**Remarque :** Certains composants peuvent être mis à niveau ou remplacés par le client. Ces composants sont appelés unités remplaçables par l'utilisateur ou CRU. Lenovo identifie expressément de tels composants et fournit une documentation qui contient des instructions indiquant dans quels cas le client doit remplacer ces composants. Durant l'opération de remplacement, suivez scrupuleusement toutes les instructions qui vous sont fournies. Vérifiez toujours préalablement que l'ordinateur est hors tension et qu'il est débranché de toute source d'alimentation. Si vous avez des questions ou des doutes, adressez-vous au centre de support.

---

### Cordons et adaptateurs d'alimentation

Utilisez uniquement les cordons et les adaptateurs d'alimentation fournis par le fabricant du produit.

N'enroulez jamais un cordon d'alimentation autour de l'adaptateur d'alimentation ou de tout autre objet. Une telle contrainte risque d'effiloche, de fissurer ou de plisser le cordon. Cela peut représenter un danger pour la sécurité.

Placez toujours les cordons d'alimentation de manière à éviter qu'on les piétine, qu'on trébuche ou qu'ils soient pincés par des objets.

Évitez d'exposer le cordon et les adaptateurs d'alimentation à des liquides. Ainsi, ne laissez pas le cordon ou l'adaptateur d'alimentation à proximité d'éviers, de bassines, de toilettes ou sur des sols nettoyés avec des détergents liquides. Les liquides risquent de provoquer des court-circuits, surtout si le cordon ou l'adaptateur d'alimentation a été soumis à des contraintes résultant d'une mauvaise utilisation. Les liquides peuvent également entraîner une corrosion progressive des terminaisons du cordon d'alimentation ou des connecteurs susceptible de provoquer une surchauffe.

Connectez toujours les cordons d'alimentation et les câbles d'interface dans le bon ordre et assurez-vous que tous leurs connecteurs sont bien enfoncés et fixés dans les prises.

N'utilisez aucun adaptateur d'alimentation présentant des traces de corrosion au niveau des broches d'entrée du courant alternatif et/ou des signes de surchauffe (par exemple, plastique déformé) au niveau de l'entrée du courant alternatif ou en un endroit quelconque.

N'utilisez pas de cordons d'alimentation sur lesquels les contacts électriques à l'une ou l'autre des extrémités présentent des signes de corrosion ou de surchauffe, ou qui semblent être endommagés.

---

## Prolongateurs et dispositifs associés

Assurez-vous que les prolongateurs, les dispositifs de protection contre les surtensions, les blocs d'alimentation de secours et les multiprises que vous utilisez ont des caractéristiques de tension correspondant aux besoins électriques du produit. Ne surchargez jamais ces dispositifs. Si vous utilisez des multiprises, la charge ne doit pas dépasser la tension d'entrée. Adressez-vous à un électricien pour plus de détails ou si vous avez des questions concernant les charges de courant, les besoins en alimentation et les tensions d'entrée.

---

## Fiches et prises

Si une prise de courant destinée au matériel de votre ordinateur semble être endommagée ou corrodée, ne l'utilisez pas et attendez qu'elle soit remplacée par un électricien qualifié.

Ne tordez pas ou ne modifiez pas une fiche électrique. Si une fiche est endommagée, prenez contact avec le fabricant pour la remplacer.

Certains produits sont équipés d'une fiche à trois broches. Cette fiche s'adapte uniquement à une prise de courant mise à la terre. Il s'agit d'un dispositif de sécurité. Ne le désactivez pas en tentant d'insérer la fiche dans une prise non reliée à la terre. Si vous ne pouvez pas enfoncer la fiche dans la prise, demandez à un électricien de vous fournir un adaptateur de prise approuvé ou de remplacer la prise par une autre prise prenant en charge ce dispositif de sécurité. Ne surchargez jamais une prise de courant. La charge totale du système ne doit pas dépasser 80 pour cent de la tension du circuit de dérivation. Adressez-vous à un électricien pour plus de détails ou si vous avez des questions concernant les charges de courant et les tensions des circuits de dérivation.

Assurez-vous que la prise de courant utilisée est correctement câblée, facilement accessible et placée à proximité du matériel. Ne tendez pas complètement les cordons d'alimentation pour éviter toute contrainte.

Branchez et débranchez avec précaution le matériel de la prise de courant.

---

## Piles et batteries

Tous les PC Lenovo contiennent une pile format bouton non rechargeable destinée à alimenter l'horloge système. En outre, de nombreux portables tels que les ThinkPad utilisent un bloc de batteries rechargeable destiné à alimenter le système lorsqu'il est utilisé en mode portable. La compatibilité des piles fournies par Lenovo en vue d'être utilisées avec votre produit a été testée. Ces piles doivent être uniquement remplacées par des composants agréés par Lenovo.

Ne tentez jamais d'ouvrir ou de réparer une pile. Ne broyez pas, ne percez pas et n'incinerez pas les piles ou les batteries et ne provoquez pas de court-circuit sur les contacts en métal. N'exposez pas la pile ou la batterie à l'eau ou à tout autre liquide. Rechargez uniquement le bloc de batteries en vous conformant strictement aux instructions fournies dans la documentation du produit.

Toute utilisation incorrecte d'une pile ou d'une batterie peut provoquer la surchauffe de cette dernière, et l'apparition d'émanations gazeuses ou de flammes. Si votre pile ou batterie est endommagée ou si vous remarquez qu'elle se décharge ou qu'un dépôt est présent sur les éléments de contacts, cessez de l'utiliser et prenez contact avec le fabricant afin d'obtenir une de remplacement.

Les piles ou les batteries peuvent se dégrader lorsqu'elles restent inutilisées pendant un long moment. Le fait de laisser certaines batteries rechargeables (telles que les batteries au lithium-ion) déchargées et inutilisées pendant une période prolongée peut accroître les risques de court-circuit de la batterie, réduire sa durée de vie et mettre en danger la sécurité. Ne laissez pas les batteries au lithium-ion rechargeables complètement déchargées et ne les stockez pas dans cet état.

---

## Chaleur et ventilation des produits

Les ordinateurs dégagent de la chaleur lorsqu'ils sont sous tension et que les batteries sont en charge. Les ordinateurs portables peuvent émettre une quantité importante de chaleur en raison de leur taille compacte. Respectez toujours ces précautions de base :

- Évitez de laisser la base de l'ordinateur sur vos genoux ou en contact avec toute autre partie de votre corps pendant un long moment lorsque l'ordinateur est sous tension ou lorsque la batterie est en cours de charge. En effet, votre ordinateur dégage de la chaleur en mode de fonctionnement normal. Un contact prolongé avec votre peau peut provoquer des lésions, voire des brûlures.
- Ne faites pas fonctionner votre ordinateur et ne chargez pas la pile à proximité de matériaux inflammables ou dans des environnements explosifs.
- Votre produit est équipé d'ouvertures de ventilation, de ventilateurs et/ou de dissipateurs thermiques à des fins de sécurité, de confort et de fiabilité de fonctionnement. Vous risquez de bloquer ces dispositifs par inadvertance si vous placez le produit sur un lit, un canapé, un tapis ou toute autre surface souple. Vous ne devez jamais bloquer, couvrir ou désactiver ces dispositifs.

---

## Sécurité liée à l'unité de CD-ROM et de DVD-ROM

Les unités de CD-ROM et de DVD-ROM font tourner les disques à une vitesse élevée. Si un CD-ROM ou un DVD-ROM est fendu ou présente tout autre défaut physique, il risque de se casser, voire de se briser en petits morceaux lorsque l'unité de CD-ROM ou de DVD-ROM est utilisée. Pour éviter de vous blesser ou d'endommager l'unité dans une telle situation, procédez comme suit :

- Rangez toujours les CD-ROM et les DVD-ROM dans leur boîtier d'origine.
- Ne les placez jamais en plein soleil ou à proximité de sources de chaleur directe.
- Enlevez les CD-ROM et les DVD-ROM de l'ordinateur lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Ne les tordez pas et ne forcez pas pour les insérer dans l'ordinateur ou dans leur boîtier.
- Vérifiez que les CD-ROM et les DVD-ROM ne sont pas fendus avant de vous en servir. Ne les utilisez pas s'ils sont fendus ou endommagés.





---

## Avant-propos

Nous vous remercions d'avoir acheté ce produit Lenovo. Veuillez prendre quelques instants afin d'enregistrer votre produit et de fournir les informations nécessaires pour que Lenovo vous garantisse des services de qualité. Vos commentaires sont pris en compte pour le développement de produits et de services, tout en permettant d'établir une meilleure communication avec vous. Enregistrez votre option sur le site Web à l'adresse suivante :

<http://www.lenovo.com/register/>

Lenovo vous fera parvenir des informations et des mises à jour concernant le produit que vous enregistrez, à moins que vous n'indiquiez sur le questionnaire du site Web que vous ne désirez pas être contacté.

---

## Préface

Le présent manuel contient les instructions d'installation, de configuration et d'utilisation de votre unité de disque dur ATA série. Il est constitué des parties suivantes :

**Partie 1 :** Description du produit et des logiciels, éléments requis pour l'installation, instructions de manipulation et informations d'installation et de configuration dans les langues suivantes :

- Portugais (Brésil)
- Tchèque
- Anglais
- Français
- Allemand
- Italien
- Japonais
- Chinois simplifié
- Slovaque
- Espagnol
- Chinois traditionnel

**Partie 2 :** Identification et résolution des incidents, informations de maintenance et remarques.

**Remarque :** Les illustrations du manuel peuvent présenter de légères différences par rapport à votre matériel.



---

## Chapitre 1. Description du produit

L'unité de disque dur ATA série (SATA) peut uniquement être installée sur des ordinateurs dotés d'une architecture ATA série. Elle se connecte sur l'interface SATA sur une seule unité par configuration de câble, de sorte qu'il n'y ait aucun réglage de cavalier à effectuer pour les cavaliers maître et esclave, comme pour une architecture ATA parallèle.

Votre unité de disque dur peut être configurée de l'une des façons suivantes :

- Une unité unique
  - A installer en tant qu'unité de disque dur unique sur un ordinateur
  - En remplacement d'une unité de disque dur
- Une unité parmi d'autres unités de disque dur installées

Cette option contient :

- Une unité de disque dur ATA série
- Quatre vis de montage
- Un CD contenant le *Guide d'utilisation*
- Le manuel relatif aux consignes de sécurité
- Un câble SATA

Prenez contact avec votre revendeur si des éléments manquent ou sont endommagés. Conservez votre preuve d'achat ; elle peut vous être demandée pour appliquer la garantie.

---

## Planification de l'installation

La présente section contient des informations détaillées destinées à vous aider à planifier l'installation de votre unité de disque dur.

### Éléments requis pour l'installation

Pour installer l'unité de disque dur, vous devez disposer des éléments suivants :

- **Documentation**

Il s'agit de la documentation qui accompagne votre ordinateur et votre système d'exploitation.
- **Port SATA**

Votre ordinateur doit comporter un port SATA sur la carte principale ou une interface bus SATA. Si vous avez des doutes sur la nature de votre port SATA, reportez-vous à la documentation qui accompagne votre ordinateur.

### Planification du partitionnement

Les versions récentes des systèmes d'exploitation Microsoft comportent une option pour une table d'allocation de fichiers 32 bits, appelée FAT32. La table FAT32 supporte les partitions atteignant une taille de 2 To<sup>1</sup> et des grappes (cluster) d'une

---

1. Lorsqu'on se réfère à la capacité d'un disque dur, 1 To (téraoctet) représente 1 000 000 000 000 octets ; la capacité totale accessible à l'utilisateur peut varier suivant le système d'exploitation.

taille de 4 ko<sup>2</sup> pour les partitions jusqu'à 8 Go<sup>3</sup>. Si vous disposez d'une table FAT32, vous pourrez préparer votre unité sans vous soucier des limites de taille des partitions ou de l'efficacité de stockage. Pour savoir si une table FAT32 est installée sur votre système, sélectionnez votre unité existante sous **Poste de travail** puis cliquez avec le bouton droit de la souris sur **Propriétés**. Si une table FAT32 est installée, la zone Nom de la page **Général** affiche "FAT32".

En environnement Windows XP, vous devez utiliser le système de fichiers NTFS pour partitionner votre unité. Pour plus de détails concernant le partitionnement d'une unité sous Windows XP, reportez-vous à la section «Partitionnement et formatage de l'unité», à la page 4.

---

## Installation de l'unité

Si vous utilisez Windows 2000 ou Windows XP sur l'unité existante, vous devez installer votre nouvelle unité avant d'utiliser Windows pour formater et partitionner cette dernière.

Les instructions fournies dans cette section sont générales et conviennent à la plupart des ordinateurs. Des informations spécifiques concernant l'installation d'une unité de disque dur sur votre ordinateur figurent dans la documentation fournie avec ce dernier.

### Etape 1. Ouverture de l'ordinateur

Avant d'ouvrir l'ordinateur, procédez comme suit :

1. Mettez l'ordinateur hors tension.
2. Débranchez tous les cordons de l'ordinateur et des périphérique connectés.

Il peut être dangereux d'ouvrir votre ordinateur. Des informations spécifiques concernant l'ouverture de l'ordinateur figurent dans la documentation fournie avec ce dernier.

### Etape 2. Déballage de l'unité

Procédez comme indiqué ci-après pour déballer et manipuler l'unité. Afin d'éviter tout dommage et des décharges d'électricité statique, manipulez au minimum les éléments.

1. N'ouvrez pas la pochette antistatique tant que vous n'êtes pas prêt à installer l'unité. L'électricité statique peut endommager l'unité et les autres composants de l'ordinateur.
2. Mettez la pochette antistatique et votre main en contact avec une surface métallique non peinte pendant au moins deux secondes. (Cette opération élimine l'électricité statique de la pochette et de votre corps.)
3. Avant de manipuler l'unité, touchez une surface non peinte de l'ordinateur afin de vous décharger de l'électricité statique. Recommencez cette opération en quittant et en retournant à votre espace de travail.
4. Tenez toujours l'unité par les côtés. Evitez de toucher ses circuits imprimés, ses composants ou les broches du connecteur.

---

2. Lorsqu'on se réfère aux tailles de grappes, 1 ko représente 1 024 octets.

3. Lorsqu'on se réfère à la capacité d'une unité de disque dur, 1 Go (gigaoctet) représente 1 000 000 000 octets ; la capacité totale accessible à l'utilisateur peut varier suivant le système d'exploitation.

5. Lors de l'installation de l'unité, évitez toute manipulation inutile. Toute mauvaise manipulation peut endommager les têtes, les disques rotatifs et les roulements dans le logement de l'unité.
6. Si vous devez poser l'unité, posez-la par dessus la pochette antistatique, sur une surface plane et souple, par exemple un magazine

**Remarque :** Si vous souhaitez installer l'unité dans une baie de 5,25 pouces, vous devrez vous procurer un kit de conversion.

### Etape 3. Montage de l'unité dans la baie

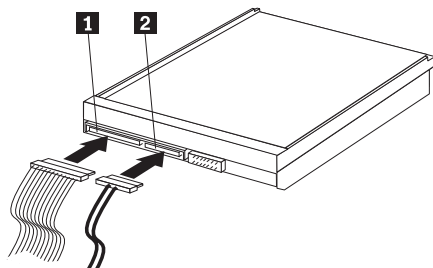
Vous pouvez monter l'unité horizontalement ou verticalement. Procédez comme suit :

1. Faites glisser l'unité dans la baie.
2. Si vous allez ajouter votre nouvelle unité sur un système déjà doté d'une unité, assurez-vous que la nouvelle unité est positionnée de façon adjacente à l'unité existante et orientée dans le même sens, afin de ne pas avoir à tordre le câble d'interface pour connecter les unités.
3. Alignez les orifices de vissage de la baie sur les orifices taraudés du boîtier de l'unité ou des pattes de fixation.
4. Serrez légèrement les vis pour assurer leur position. Sur certaines installations, il est parfois nécessaire d'utiliser les orifices de vissage situés à l'arrière (côté carte à circuits) de l'unité.
5. Vérifiez que l'alignement est correct, puis serrez les vis sans forcer.

### Etape 4. Connexion des câbles à l'unité

Procédez comme indiqué ci-après pour connecter les câbles.

1. Branchez le câble fourni avec votre option sur le port à 7 broches ( **2** ) de votre unité.
2. Branchez l'autre extrémité du câble sur le port ATA série. Ce port peut se trouver sur la carte principale ou sur une carte installée dans un port d'extension.



**1** Connecteur d'alimentation SATA 15 broches

**2** Câble 7 broches

3. Repérez un connecteur d'alimentation SATA 15 broches inutilisé et relié au boîtier d'alimentation de l'ordinateur et branchez-le sur le connecteur d'alimentation secteur de l'unité ( **1** ). Le connecteur d'alimentation ne peut être branché que dans un seul sens. Ne le branchez pas de force. Si vous ne parvenez pas à brancher le connecteur d'une simple pression, vérifiez le sens d'insertion du connecteur de câble sur l'unité, puis renouvelez l'opération.

**Remarque :** Connectez un seul câble d'alimentation.

## Etape 5. Fin de l'installation matérielle

Procédez comme suit :

1. Vérifiez que l'unité de disque dur est correctement montée et que les câbles sont fermement connectés.
2. Vérifiez que les câbles ne sont pas gênés par le boîtier de l'ordinateur et qu'ils ne bloquent pas les pales du ventilateur du bloc d'alimentation ni la circulation de l'air.
3. Remettez en place le boîtier de l'ordinateur.
4. Reconnectez toutes les unités. Assurez-vous que les cordons du clavier, de la souris et du moniteur sont fermement connectés.
5. Reconnectez tous les cordon d'alimentation secteur.

---

## Préparation de l'unité en vue de son utilisation

Lors du redémarrage de l'ordinateur, l'écran contenant les informations d'installation et de configuration s'affiche car vous avez modifié des éléments matériels sur votre ordinateur. Certains systèmes vous invitent à sélectionner des options de configuration au premier redémarrage après l'installation d'une nouvelle unité. Si cet écran ne s'affiche pas, recherchez dans la documentation de votre ordinateur la procédure permettant d'y accéder. Sur la plupart des ordinateurs, l'accès aux informations de configuration lors du démarrage de l'ordinateur s'effectue en appuyant sur la touche F1 lorsque le graphique de configuration s'affiche dans l'angle supérieur droit de l'écran.

Vérifiez vos informations de configuration dans les cas suivants :

- Si le programme de configuration indique une taille correcte pour votre nouvelle unité, sauvegardez vos modifications, fermez le programme de configuration, et passez à l'étape «Partitionnement et formatage de l'unité», à la page 4.
- Si votre ordinateur semble ne plus répondre ou s'il ne redémarre pas, passez au Chapitre 2, «Résolution des incidents», à la page 7.

---

## Partitionnement et formatage de l'unité

**Si vous ajoutez votre unité sur un ordinateur où Windows 2000 est installé sur une unité existante, suivez les instructions ci-après pour partitionner et formater votre nouvelle unité SATA.**

1. Mettez l'ordinateur sous tension.
2. Cliquez sur **Démarrer -> Paramètres -> Panneau de configuration**.
3. Cliquez deux fois sur **Outils d'administration**.
4. Cliquez deux fois sur **Gestion de l'ordinateur**.
5. Cliquez deux fois sur **Stockage**.
6. Cliquez deux fois sur **Gestion des disques**.
7. Cliquez sur la nouvelle unité située dans l'angle inférieur droit de l'écran.
8. A partir de la barre de menus, cliquez sur **Action -> Toutes les tâches -> Nouvelle partition**.
9. La fenêtre Nouvelle partition s'affiche. Suivez les instructions affichées pour partitionner l'unité.
10. Le formatage commence lorsque vous cliquez sur **Terminer** dans les instructions affichées.

**Si vous ajoutez votre unité sur un ordinateur où Windows XP est installé sur une unité existante, suivez les instructions ci-après pour partitionner et formater votre nouvelle unité SATA.**

**Remarque :** Lors de l'installation d'une unité de disque dur ThinkAccesories sous Windows XP, un Service Pack 1a (SP1a) est requis au minimum pour pouvoir accéder aux capacités supérieures à 137 Go.

1. Mettez l'ordinateur sous tension.
2. Cliquez sur **Démarrer -> Poste de travail**.
3. Cliquez à l'aide du bouton droit de la souris sur **Poste de travail**.
4. Cliquez sur **Gérer**. La fenêtre Gestion de l'ordinateur s'ouvre.
5. Dans le menu de gauche, cliquez sur **Gestion des disques**.
6. Cliquez sur la nouvelle unité située dans l'angle inférieur droit de l'écran.
7. A partir de la barre de menus, cliquez sur **Action -> Toutes les tâches -> Nouvelle partition**.
8. La fenêtre Nouvelle partition s'affiche. Suivez les instructions affichées pour partitionner l'unité.
9. Le formatage commence lorsque vous cliquez sur **Terminer** dans les instructions affichées.

**Remarque :** Si vous installez l'unité sur un ordinateur qui ne comporte aucune unité de disque dur, suivez les instructions ci-après afin de partitionner et de formater la nouvelle unité de disque dur pour le système Windows 2000 ou Windows XP au moyen du système de fichiers NTFS :

1. Introduisez la première disquette d'installation Windows 2000 ou Windows XP (*Disquette n° 1 d'installation*) dans l'unité de disquette ou le CD d'installation de Windows 2000 ou Windows XP dans l'unité de CD-ROM.
2. Redémarrez votre ordinateur.
3. Suivez les instructions fournies dans le guide d'utilisation de Windows 2000 ou Windows XP pour partitionner et formater votre unité.





---

## Chapitre 2. Résolution des incidents

Si après avoir installé votre nouvelle unité de disque dur, le programme de démarrage semble ne plus répondre ou n'indique pas correctement la nouvelle unité, il est possible que cela soit lié à un incident matériel. Reportez-vous aux sections ci-après pour plus de détails sur ces incidents.

### Correction des incidents matériels

Pour identifier et corriger un incident matériel, essayez de procéder comme suit :

1. Suivez les procédures ci-après pour vérifier la connexion des câbles.
  - a. Mettez l'ordinateur hors tension.
  - b. Débranchez tous les cordons de l'ordinateur et des périphérique connectés.
  - c. Retirez le boîtier de l'ordinateur et débranchez le câble d'interface de l'unité.
  - d. Vérifiez les connexions à l'interface de l'unité de disque dur et au connecteur d'alimentation. Reportez-vous à l'«Étape 4. Connexion des câbles à l'unité», à la page 3.
  - e. Vérifiez que le câble d'alimentation est correctement relié à l'unité.
  - f. Remettez en place le boîtier de l'ordinateur.
  - g. Rebranchez le cordon d'alimentation de l'ordinateur.
  - h. Redémarrez votre ordinateur.

Si l'incident est résolu, reprenez à la section «Préparation de l'unité en vue de son utilisation», à la page 4. Si l'incident persiste, passez à l'étape 2.

2. Vérifiez qu'il n'y a aucun conflit avec une autre unité et redémarrez l'ordinateur, seule la nouvelle unité de disque dur étant connectée.
  - a. Mettez l'ordinateur hors tension.
  - b. Débranchez tous les cordons de l'ordinateur et des périphérique connectés.
  - c. Retirez le boîtier de l'ordinateur et déconnectez toutes les unités des ports IDE et SATA.
  - d. Branchez la nouvelle unité de disque dur sur un port ATA série.
  - e. Remettez en place le boîtier de l'ordinateur.
  - f. Vérifiez une nouvelle fois tous les câbles externes.
  - g. Redémarrez l'ordinateur et vérifiez que le programme de configuration indique une taille d'unité correcte. Si l'unité de disque dur est à présent correctement détectée, l'incident est dû à un problème de compatibilité avec l'une des unités déconnectées.
  - h. Pour identifier un problème d'incompatibilité, procédez comme suit :
    - Consultez le guide d'utilisation des unités déconnectées.
    - Si l'unité en conflit est une unité de disque dur non Lenovo, consultez le site Web du fabricant ou appelez le service d'assistance de ce dernier.
    - Une fois le problème de compatibilité corrigé, retournez à la section «Préparation de l'unité en vue de son utilisation», à la page 4 afin de terminer de préparer l'unité de disque.



---

## Annexe A. Maintenance et assistance

Les informations ci-après décrivent le support technique disponible pour votre produit, pendant la période de garantie ou pendant toute la durée de vie du produit. Pour plus de détails sur les dispositions de votre garantie, consultez la Déclaration de Garantie Lenovo relative à votre produit.

---

### Support technique en ligne

Un support technique en ligne est offert pendant toute la durée de vie du produit sur le site Web de support Lenovo, à l'adresse <http://www.lenovo.com/think/support>.

Pendant la période de garantie, vous bénéficiez d'une assistance pour le remplacement ou l'échange de composants défectueux. En outre, si votre option est installée sur un ordinateur Lenovo, vous pouvez bénéficier d'une maintenance sur site. Votre support technique interne peut vous aider à déterminer ce qui convient le mieux à votre situation.

---

### Support technique téléphonique

Le support pour l'installation et la configuration offert par le centre de support (Customer Support Center) sera supprimé ou facturé, à la seule discrétion de Lenovo, 90 jours après que l'option ait été retirée du commerce. Des offres de support supplémentaires, comme l'assistance à l'installation, sont proposées à un tarif minime.

Munissez-vous autant que possible des informations suivantes avant d'appeler le support technique interne :

- Nom de l'option
- Numéro de l'option
- Preuve d'achat
- Fabricant, modèle, numéro de série de l'ordinateur, et manuel
- Formulation exacte des éventuels messages d'erreur
- Description de l'incident survenu
- Informations liées à la configuration matérielle et logicielle du système

Si possible, placez-vous devant votre ordinateur. Votre support technique interne vous demandera peut-être de reproduire l'incident au cours de l'appel.

Pour obtenir la liste des numéros de téléphone du support technique en ligne, voir «Liste des numéros de téléphone internationaux», à la page 28. Les numéros de téléphone font l'objet de modification sans préavis. La liste est mise à jour sur le site suivant : <http://www.lenovo.com/think/support>. Cliquez sur **Support phone list**. Si le numéro de votre pays ou de votre région n'y figure pas, prenez contact avec votre revendeur ou votre partenaire commercial Lenovo.



---

## Annexe B. Déclaration de Garantie Lenovo

LSOLW-00 05/2005

---

### Chapitre 1 - Dispositions générales

*La présente Déclaration de Garantie comporte trois chapitres, Dispositions générales, Dispositions nationales particulières et Informations relatives à la Garantie. Les dispositions du Chapitre 2 peuvent remplacer ou modifier celles du Chapitre 1. La garantie fournie par Lenovo Group Limited ou une de ses filiales (appelées "Lenovo") au titre de la présente Déclaration de Garantie s'applique uniquement aux machines achetées en vue d'un usage personnel et non à des fins de revente. Le terme "Machine" désigne une machine Lenovo, ses dispositifs, conversions, mises à niveau, éléments, accessoires, ou combinaisons de ceux-ci. Le terme "Machine" ne désigne pas les logiciels, qu'ils soient pré-chargés sur la Machine, installés ultérieurement ou d'une quelconque autre manière. La présente Déclaration de Garantie ne porte atteinte à aucune des dispositions d'ordre public relatives aux droits des consommateurs.*

#### **Etendue de cette garantie**

Lenovo garantit que chaque Machine 1) est exempte de défaut matériel ou de fabrication et 2) est conforme aux spécifications publiées officiellement par Lenovo ("Spécifications") qui sont disponibles sur demande. La période de garantie relative à la Machine commence à la date d'installation initiale et est indiquée dans le Chapitre 3 - Informations relatives à la Garantie. Sauf indication contraire de la part de Lenovo ou de votre revendeur, la date qui figure sur votre facture est la date d'installation. Sauf indication contraire de la part de Lenovo, ces garanties ne s'appliquent que dans le pays ou la région d'achat de la Machine.

**CES GARANTIES SONT LES SEULES GARANTIES AUXQUELLES VOUS POUVEZ PRETENDRE. ELLES REMPLACENT TOUTES AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, ET DE FAÇON NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, AUQUEL CAS, L'EXCLUSION CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE. LA DUREE DE CES GARANTIES SERA ALORS LIMITEE A LA PERIODE DE GARANTIE. PASSEE CETTE PERIODE, AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUERA. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS DE DUREE DES GARANTIES IMPLICITES, AUQUEL CAS, L'EXCLUSION OU LA LIMITATION CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.**

#### **Limitation de la garantie**

Cette garantie ne couvre pas :

- les logiciels, qu'ils soient pré-chargés sur la Machine, livrés avec celle-ci ou installés ultérieurement ;
- une défaillance découlant d'une utilisation incorrecte, d'un accident, d'une modification, d'une exploitation dans un environnement physique ou opérationnel inadapté ou d'une maintenance inappropriée par vous-même ;
- une défaillance causée par un produit pour lequel Lenovo n'est pas responsable ;
- et
- tout produit non-Lenovo, y compris les produits que Lenovo peut se procurer et fournir avec ou intégrer à une Machine Lenovo à votre demande.

Tout retrait, toute altération des étiquettes servant à l'identification de la Machine ou des pièces entraîne l'annulation des garanties.

Lenovo ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur de la Machine.

Tout support technique ou tout support d'une autre nature fourni sur une Machine sous garantie, tel que l'assistance, y compris l'aide à l'"utilisation", à la configuration et à l'installation, est fourni **SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE**.

#### **Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie**

Le service prévu par la garantie peut être fourni par Lenovo, par IBM, par votre revendeur si celui-ci est habilité à effectuer le service, ou par un fournisseur de services de garantie agréé. Chacun de ces intervenants est appelé un "Fournisseur de Services".

Si la Machine ne fonctionne pas, tel que le prévoit la garantie, pendant la période de garantie, prenez contact avec un Fournisseur de Services. Si vous n'enregistrez pas la Machine auprès de Lenovo, vous pouvez être amené à présenter une preuve d'achat justifiant de votre droit au service prévu par la Garantie.

#### **Résolution d'incidents par Lenovo**

Lors d'une demande d'assistance, vous devez suivre les procédures de détermination et de résolution d'incident spécifiées. Un diagnostic initial de votre incident peut être effectué soit par un technicien au téléphone, soit par voie électronique en accédant à un site Web de support.

Le type de service de garantie applicable à votre Machine est indiqué dans le Chapitre 3 - Informations relatives à la Garantie.

Vous êtes responsable du téléchargement et de l'installation des mises à jour de logiciel désignées, depuis un site Internet de support ou à partir d'un autre support électronique, selon les instructions fournies par votre Fournisseur de services. Les mises à jour de logiciel peuvent inclure le BIOS, les logiciels utilitaires, les pilotes de périphérique et les mises à jour d'autres logiciels.

Si votre incident peut être résolu à l'aide d'une unité remplaçable par l'utilisateur ("CRU") (par exemple, clavier, souris, haut-parleur, mémoire, unité de disque dur), votre Fournisseur de Services vous livrera cette unité pour que vous effectuiez son installation.

Si la Machine ne fonctionne pas conformément aux garanties fournies pendant la période de garantie et que votre incident ne peut pas être résolu par téléphone ou par voie électronique, via l'application des mises à jour de logiciel ou à l'aide d'une CRU, votre Fournisseur de Services, à sa discrétion, 1) la réparera de sorte qu'elle fonctionne conformément à la Garantie ou 2) la remplacera par une autre dont les fonctions sont au moins équivalentes. Si votre Fournisseur de Services n'est pas en mesure d'effectuer une de ces opérations, vous pouvez restituer la Machine au lieu d'achat où elle vous sera remboursée.

Dans le cadre du service de Garantie, votre Fournisseur de Services peut également installer certaines modifications techniques qui s'appliquent à la Machine.

#### **Remplacement d'une Machine ou d'une pièce**

Lorsque le service de Garantie implique le remplacement d'une Machine ou d'une pièce, l'élément remplacé par votre Fournisseur de Services devient la propriété de

Lenovo et l'élément de remplacement votre propriété. Vous déclarez que tous les éléments démontés sont authentiques et non modifiés. L'élément de remplacement peut ne pas être neuf, mais il sera en bon état de marche et ses fonctions seront au moins équivalentes à celles de l'élément remplacé. L'élément de remplacement bénéficiera du service de Garantie de l'élément remplacé.

#### **Vos autres obligations**

Avant que votre Fournisseur de Services ne remplace une Machine ou une pièce, vous vous engagez à retirer tous les dispositifs et toutes les pièces, options, modifications et adjonctions, qui ne sont pas couverts par la garantie.

Vous vous engagez également à :

1. vérifier que la Machine n'est soumise à aucune disposition et restriction légales qui en empêche le remplacement ;
2. obtenir du propriétaire une autorisation permettant à votre Fournisseur de Services d'intervenir sur une Machine dont vous n'êtes pas propriétaire ;
3. le cas échéant, avant l'intervention :
  - a. suivre les procédures de demande de service fournies par votre Fournisseur de Services ;
  - b. sauvegarder ou sécuriser tous les logiciels, données et fonds contenus dans la Machine ; et
  - c. fournir à votre Fournisseur de Services un accès suffisant, libre et sûr à vos installations pour permettre à Lenovo de remplir ses obligations ;
4. (a) vous assurer que toutes les informations relatives aux personnes identifiées ou identifiables (Données personnelles) sont supprimées de la Machine (dans la mesure où cela est techniquement possible), (b) permettre à votre Fournisseur de Services ou à un fournisseur de traiter pour votre compte toutes les Données personnelles restantes, telles que votre Fournisseur de Services juge nécessaires pour remplir ses obligations dans le cadre de cette Déclaration de garantie (y compris, le cas échéant, l'expédition de la Machine en vue dudit traitement à d'autres sites de maintenance dans le monde) et (c) vous assurer que ce traitement est conforme à toutes les lois applicables à ces Données personnelles.

#### **Limitation de responsabilité**

Lenovo est responsable des dommages subis par votre Machine ou de la perte de celle-ci uniquement lorsqu'elle se trouve 1) en la possession de votre Fournisseur de Services, ou 2) en transit au cas où Lenovo prendrait en charge les frais de transport.

Ni Lenovo, ni votre Fournisseur de Services ne peut être tenu pour responsable des informations confidentielles, personnelles ou dont vous êtes propriétaire contenues dans une Machine que vous avez retournée à Lenovo pour quelque raison que ce soit. Vous devez supprimer les informations de ce type avant de retourner la Machine.

Des circonstances peuvent survenir où, en raison d'une défaillance du fait de Lenovo ou de toute autre responsabilité, vous avez droit à recouvrer des dommages de Lenovo. Quels que soient la nature, le fondement et les modalités de l'action engagée contre Lenovo (y compris rupture fondamentale, négligence, déclaration inexacte ou toute autre base contractuelle ou délictuelle), Lenovo ne sera responsable qu'à concurrence, sauf responsabilités qui ne peuvent être supprimées ou limitées par la loi :

1. des dommages corporels (incluant le décès) et dommages aux biens matériels mobiliers ou immobiliers ; et
2. pour tout autre dommage réel et direct, du prix facturé de la Machine à l'origine de la réclamation.

Cette limitation de responsabilité s'applique également aux fournisseurs et revendeurs de Lenovo et à votre Fournisseur de Services. C'est le maximum pour lequel Lenovo, ses fournisseurs, ses revendeurs et votre Fournisseur de Services sont collectivement responsables.

**LENOVO, SES FOURNISSEURS, SES REVENDEURS ET LES FOURNISSEURS DE SERVICES NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES SUIVANTS, ET CE, MEME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LEUR POSSIBLE SURVENANCE : 1) TOUTE RECLAMATION OU ACTION DIRIGEE CONTRE VOUS PAR UN TIERS AU TITRE DE PERTES OU DE DOMMAGES ENCOURUS (AUTRES QUE CEUX MENTIONNES DANS LE PREMIER ARTICLE CI-DESSUS) ; 2) PERTE OU DETERIORATION DE DONNEES ; 3) DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX OU PREJUDICE ECONOMIQUE INDIRECT ; OU 4) PERTE DE BENEFICES, DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CLIENTELE OU D'ECONOMIES ESCOMPTEES. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE PREJUDICES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, AUQUEL CAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION QUI PRECEDE NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.**

**Droit applicable**

Les deux parties (vous et Lenovo) consentent à l'application des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine, pour régir, interpréter et exécuter tous les droits, devoirs et obligations vous échéant et échéant à Lenovo, résultant de ou relatifs de quelque manière que ce soit aux dispositions de la présente Déclaration de Garantie, nonobstant tout conflit de lois.

**CES GARANTIES VOUS CONFERENT DES DROITS SPECIFIQUES, ET IL EST POSSIBLE QUE VOUS DETENIEZ D'AUTRES DROITS, DONT LA NATURE VARIE SELON LA LEGISLATION QUI VOUS EST APPLICABLE.**

**Juridiction compétente**

Tous les droits, devoirs et obligations des parties sont soumis aux tribunaux du pays dans lequel vous avez acquis la Machine.

---

## **Chapitre 2 - Dispositions nationales particulières**

**AMERIQUE**

**ARGENTINE**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du Tribunal Ordinaire de Commerce de Buenos Aires.

**BOLIVIE**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal de La Paz.

**BRESIL**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal de Rio de Janeiro, RJ.



## **CHILI**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Santiago.

## **COLOMBIE**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive des Juges de la République de Colombie.

## **EQUATEUR**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive des Juges de Quito.

## **MEXIQUE**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive de la Cour fédérale de Mexico City, District fédéral.

## **PARAGUAY**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal d'Asuncion.

## **PEROU**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive des Juges et des Tribunaux du district judiciaire de Lima, Cercado.

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à la fin de cet article :*  
Aux termes de l'article 1328 du Code Civil péruvien, les limitations et exclusions spécifiées dans cette clause ne s'appliquent pas aux dommages causés par Lenovo du fait d'un manquement intentionnel à ses obligations professionnelles ("dolo") ou d'une faute lourde ("culpa inexcusable").

## **URUGUAY**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal de Montevideo.

## **VENEZUELA**

**Juridiction compétente :** *La ligne suivante est ajoutée après la première phrase :*  
Toute contestation liée à la présente Déclaration de Garantie sera de la compétence exclusive du tribunal de la zone métropolitaine de Caracas.

## **AMERIQUE DU NORD**

**Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie :** *La ligne suivante est ajoutée à cet article :*

Pour bénéficier du service prévu par la Garantie au Canada ou aux Etats-Unis, appelez le 1-800-IBM-SERV (426-7378).

## CANADA

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace l'alinéa 1 de cet article :*  
1. des dommages corporels (y compris le décès) ou des dégâts matériels aux biens matériels, mobiliers et immobiliers causés par une négligence de Lenovo, et

**Droit applicable :** *La ligne suivante remplace "des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*  
des lois en vigueur dans la Province de l'Ontario.

## ETATS-UNIS

**Droit applicable :** *La ligne suivante remplace "des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*  
des lois de l'Etat de New York.

## ASIE PACIFIQUE

### AUSTRALIE

**Etendue de la garantie :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*  
Les garanties mentionnées dans cet article s'ajoutent aux droits qui vous sont conférés par le Trade Practices Act de 1974 ou un autre texte de loi similaire qui ne peuvent être restreints que dans les limites autorisées par la législation en vigueur.

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*  
Lorsque Lenovo contrevient à une condition ou à une garantie découlant du Trade Practices Act de 1974 ou d'un autre texte de loi similaire, la responsabilité de Lenovo est limitée à la réparation ou au remplacement du bien, ou à la fourniture d'un bien équivalent. Lorsque cette condition ou garantie se rapporte à un droit de vente, à une possession paisible ou à un titre incontestable, ou que les biens sont généralement acquis en vue d'une utilisation personnelle ou domestique, ou de consommation, aucune des limitations de ce paragraphe ne s'applique.

**Droit applicable :** *La ligne suivante remplace "des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*  
des lois de l'Etat ou du Territoire.

### CAMBODGE ET LAOS

**Droit applicable :** *La ligne suivante remplace "des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*  
des lois de l'Etat de New York (Etats-Unis d'Amérique).

### CAMBODGE, INDONESIE ET LAOS

**Arbitrage :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*  
Les conflits liés à la présente Déclaration de Garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Singapour selon les règles d'arbitrage du Centre d'Arbitrage International de Singapour (Règles "SIAC") en vigueur à ce moment-là. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. Elle sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi.

Les arbitres seront au nombre de trois, chaque partie étant autorisée à en désigner un. Les deux arbitres désignés par les parties devront nommer un troisième arbitre qui interviendra en tant que président. En cas de vacance du poste de président, ces fonctions seront prises en charge par le Président du Centre d'Arbitrage International de Singapour. Les autres vacances seront prises en charge par la partie nominante respective. Les débats reprendront au point auquel ils avaient été arrêtés au moment de la vacance.

Si l'une des parties refuse ou ne parvient pas à désigner un arbitre dans les 30 jours suivant la nomination de l'autre partie de son arbitre, le premier arbitre nommé sera le seul arbitre, à condition que sa nomination ait été effectuée dans les règles.

La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente Déclaration de Garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue.

#### **HONG-KONG (REGION ADMINISTRATIVE SPECIALE DE CHINE) ET MACAO (REGION ADMINISTRATIVE SPECIALE DE CHINE)**

**Droit applicable :** *La ligne suivante remplace "des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*  
des lois de la Région Administrative Spéciale de Hong-Kong (Chine).

#### **INDE**

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace les alinéas 1 et 2 de cet article :*

1. des dommages corporels (incluant le décès) ou des dommages aux biens matériels, immobiliers et mobiliers, du fait de la négligence de Lenovo ; et
2. du prix payé pour la Machine à l'origine de la réclamation, pour tout autre dommage réel du fait d'un manquement de la part de Lenovo, ou ayant un quelconque rapport avec l'objet de la présente Déclaration de Garantie.

**Arbitrage :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les conflits liés à la présente Déclaration de Garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Bangalore (Inde) conformément à la législation indienne alors en vigueur. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. Elle sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi.

Les arbitres seront au nombre de trois, chaque partie étant autorisée à en désigner un. Les deux arbitres désignés par les parties devront nommer un troisième arbitre qui interviendra en tant que président. En cas de vacance du poste de président, ces fonctions seront prises en charge par le Président du Conseil de l'Ordre de l'Inde. Les autres vacances seront prises en charge par la partie nominante respective. Les débats reprendront au point auquel ils avaient été arrêtés au moment de la vacance.

Si l'une des parties refuse ou ne parvient pas à désigner un arbitre dans les 30 jours suivant la nomination de l'autre partie de son arbitre, le premier arbitre nommé sera le seul arbitre, à condition que sa nomination ait été effectuée dans les règles.

La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente Déclaration de Garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue.

#### **JAPON**

**Droit applicable :** *La phrase suivante est ajoutée à cet article :*

Tout doute relatif à la présente Déclaration de Garantie sera préalablement éclairci en toute bonne foi par les parties et selon le principe de confiance mutuelle.

#### **MALAISIE**

**Limitation de responsabilité :** Le mot "**SPECIAUX**" dans l'alinéa 3 du cinquième paragraphe est supprimé.

## NOUVELLE-ZELANDE

**Etendue de la garantie :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les garanties mentionnées dans cet article s'ajoutent aux droits qui vous sont conférés par l'accord Consumer Guarantees Act (CGA) de 1993 ou un autre texte de loi et qui ne peuvent être exclus ou limités. L'accord Consumer Guarantees Act de 1993 ne s'applique pas aux biens fournis par Lenovo, s'ils sont utilisés à des fins commerciales telles que définies dans l'accord CGA.

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Si les Machines ne sont pas acquises à des fins commerciales, telles qu'elles sont définies dans l'accord Consumer Guarantees Act de 1993, les limitations de cet article sont soumises aux limitations énoncées dans l'accord CGA.

## REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

**Droit applicable :** *La ligne suivante remplace "des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" dans la première phrase :*

des lois de l'Etat de New York (Etats-Unis d'Amérique) (sauf indication contraire par la législation locale).

## PHILIPPINES

**Limitation de responsabilité :** *L'alinéa 3 du cinquième paragraphe est remplacé par ce qui suit :*

**DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX (Y COMPRIS DOMMAGES SYMBOLIQUES ET EXEMPLAIRES), DOMMAGE MORAL, ACCESSOIRE OU DOMMAGES INDIRECTS POUR TOUT DOMMAGE ECONOMIQUE CONSECUTIF ; OU**

**Arbitrage :** Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :

Les conflits liés à la présente Déclaration de Garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Metro Manille (Philippines) conformément à la législation philippine alors en vigueur. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. Elle sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi.

Les arbitres seront au nombre de trois, chaque partie étant autorisée à en désigner un. Les deux arbitres désignés par les parties devront nommer un troisième arbitre qui interviendra en tant que président. En cas de vacance du poste de président, ces fonctions seront prises en charge par le Président du Philippine Dispute Resolution Center, Inc. Les autres vacances seront prises en charge par la partie nominante respective. Les débats reprendront au point auquel ils avaient été arrêtés au moment de la vacance.

Si l'une des parties refuse ou ne parvient pas à désigner un arbitre dans les 30 jours suivant la nomination de l'autre partie de son arbitre, le premier arbitre nommé sera le seul arbitre, à condition que sa nomination ait été effectuée dans les règles.

La totalité des débats, ainsi que tous les documents présentés dans le cadre de ceux-ci, seront en langue anglaise. La version en langue anglaise de la présente Déclaration de Garantie prévaut sur toute autre version dans une autre langue.

## SINGAPOUR

**Limitation de responsabilité :** *Les mots "SPECIAUX" et "ECONOMIQUE" de l'alinéa 3 du cinquième paragraphe sont supprimés.*

## EUROPE, MOYEN-ORIENT, AFRIQUE (EMEA)

### **LES DISPOSITIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT A TOUS LES PAYS EMEA :**

Les dispositions exposées dans la présente Déclaration de Garantie s'appliquent aux Machines achetées auprès de Lenovo ou d'un revendeur Lenovo.

#### **Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie :**

*Ajoutez le paragraphe suivant en Europe de l'ouest (Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, San Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Etat du Vatican et tout pays intégré ultérieurement à l'Union Européenne, à compter de la date de son adhésion) :*

La garantie des Machines acquises en Europe de l'ouest doit être valide et applicable dans tous les pays de l'Europe de l'ouest, sous réserve que les Machines aient été annoncées et mises à disposition dans ces pays.

Si vous achetez une Machine dans l'un des pays d'Europe de l'ouest définis ci-avant, vous pouvez obtenir le service prévu par la Garantie de cette Machine dans n'importe lequel de ces pays auprès d'un Fournisseur de Services, sous réserve que la Machine ait été annoncée et mise à disposition par Lenovo dans le pays dans lequel vous souhaitez obtenir le service.

Si vous avez acheté un PC en Albanie, en Arménie, au Bélarus, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Géorgie, en Hongrie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Moldavie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Roumanie, en Russie, en Slovénie, en Ukraine ou en République fédérale de Yougoslavie, vous pouvez obtenir le service prévu par la Garantie de cette Machine dans n'importe lequel de ces pays auprès d'un Fournisseur de Services, sous réserve que la Machine ait été annoncée et mise à disposition par Lenovo dans le pays dans lequel vous souhaitez obtenir le service.

Si vous achetez une Machine dans un pays du Moyen-Orient ou en Afrique, vous pouvez obtenir le service prévu par la Garantie de cette Machine auprès d'un Fournisseur de Services du pays dans lequel vous avez effectué l'achat, sous réserve que la Machine ait été annoncée et mise à disposition par Lenovo dans ce pays. Le service prévu par la Garantie en Afrique est disponible dans un rayon de 50 kilomètres d'un Fournisseur de Services. Les frais de transport des Machines situées à plus de 50 kilomètres d'un Fournisseur de Services sont à votre charge.

#### **Droit applicable :**

*La mention "l'application des lois du pays dans lequel vous avez acquis la Machine" est remplacée par :*

1) "l'application du droit autrichien" en Albanie, en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bélarus, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, en Géorgie, en Hongrie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Moldavie, en Pologne, en République slovaque, en Roumanie, en Russie, en Slovénie, au Tadjikistan, au Turkménistan, en Ukraine, en Ouzbékistan ou en République fédérale de Yougoslavie ; 2) "l'application du droit français" en Algérie, au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Cap-Vert, en République centrafricaine, au Tchad, aux Comores, en République du Congo, à Djibouti, en République démocratique du Congo, en Guinée Equatoriale, en Guyane française, en Polynésie française, au Gabon, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, au Liban, à Madagascar, au Mali, en

**Mauritanie, sur l'Île Maurice, sur l'Île Mayotte, au Maroc, en Nouvelle Calédonie, au Niger, dans l'Île de la Réunion, au Sénégal, aux Seychelles, au Togo, en Tunisie, dans les îles Vanuatu, et Wallis & Futuna ; 3) "l'application du droit finlandais" en Estonie, en Lettonie et en Lituanie ; 4) "l'application du droit anglais" en Angola, en Arabie saoudite, au Bahreïn, au Botswana, à Burundi, en Egypte, aux Emirats arabes unis, en Erythrée, en Ethiopie, au Ghana, en Jordanie, au Kenya, au Koweït, au Libéria, au Malawi, à Malte, au Mozambique, au Nigeria, au Sultanat d'Oman, au Pakistan, en Ouganda, au Qatar, au Rwanda, à Sao Tomé, en Sierra Leone, en Somalie, en Tanzanie, au Royaume-Uni, en Cisjordanie et à Gaza, au Yémen, en Zambie et au Zimbabwe ; et 5) "l'application du droit sud-africain" en Afrique du Sud, au Lesotho, en Namibie, et au Swaziland.**

**Juridiction compétente :** *Les exceptions suivantes sont ajoutées à cet article :*

1) **En Autriche**, toutes les contestations liées à la présente Déclaration de Garantie, y compris à son existence, seront de la compétence exclusive du tribunal de Vienne, Autriche (Inner-City) ; 2) **en Angola, en Arabie saoudite, au Bahreïn, au Botswana, au Burundi, en Egypte, en Erythrée, aux Emirats arabes unis, en Ethiopie, au Ghana, en Jordanie, au Kenya, au Koweït, au Libéria, au Malawi, à Malte, au Mozambique, au Nigéria, au Sultanat d'Oman, au Pakistan, en Ouganda, au Qatar, au Rwanda, à Sao Tomé, en Sierra Leone, en Somalie, en Tanzanie, en Cisjordanie et à Gaza, au Yémen, en Zambie et au Zimbabwe**, toutes les contestations découlant de la présente Déclaration de Garantie ou liées à son exécution, y compris en référé, seront de la compétence exclusive des tribunaux anglais ; 3) **en Belgique et au Luxembourg**, toutes les contestations découlant de la présente Déclaration de Garantie ou liées à son interprétation ou à son exécution seront de la compétence exclusive des lois et des tribunaux de la capitale du pays dans lequel se trouve Votre siège social et/ou commercial ; 4) **en France, en Algérie, au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Cap-Vert, en République centrafricaine, au Tchad, aux Comores, en République du Congo, à Djibouti, en République démocratique du Congo, en Guinée-Equatoriale, en Guyane française, en Polynésie française, au Gabon, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, au Liban, à Madagascar, au Mali, en Mauritanie, dans l'Île Maurice, dans l'Île Mayotte, au Maroc, en Nouvelle Calédonie, au Niger, dans l'Île de la Réunion, au Sénégal, aux Seychelles, au Togo, en Tunisie, dans les Îles Vanuatu, et Wallis & Futuna**, toutes les contestations découlant de la présente Déclaration de Garantie ou liées à sa violation ou à son exécution seront de la compétence exclusive, y compris en référé, du Tribunal de Commerce de Paris ; 5) **en Russie**, toutes les contestations liées à l'interprétation, la violation, la résiliation ou la nullité de l'exécution de la présente Déclaration de Garantie seront réglées par le Tribunal d'arbitrage de Moscou ; 6) **en Afrique du sud, en Namibie, au Lesotho et au Swaziland**, les deux parties s'engagent à soumettre tous les conflits liés à la présente Déclaration de Garantie à la juridiction de la Haute Cour de Johannesburg ; 7) **en Turquie**, tous les conflits découlant de ou liés à la présente Déclaration de Garantie seront réglés par les cours centrales d'Istanbul (Sultanahmet) et les "Execution Directorates" d'Istanbul, République de Turquie ; 8) dans chacun des pays répertoriés ci-après, toute plainte découlant de la présente Déclaration de Garantie sera déposée, puis jugée uniquement par la cour compétente située à a) Athènes pour la Grèce, b) Tel Aviv-Jaffa pour Israël, c) Milan pour l'Italie, d) Lisbonne pour le Portugal, et e) Madrid pour l'Espagne ; et 9) **au Royaume-Uni**, les deux parties s'engagent à soumettre tous les conflits relatifs à la présente Déclaration de Garantie à la juridiction des cours anglaises.

**Arbitrage :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

**En Albanie, en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bélarus, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Géorgie, en Hongrie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Moldavie, en Pologne, en Roumanie, en Russie, en Slovaquie, en Slovénie, au Tadjikistan, au Turkménistan, en Ukraine, en Ouzbékistan et en République fédérale de Yougoslavie,** tout désaccord résultant de la présente Déclaration de Garantie relatif à sa violation, sa rupture ou sa nullité sera définitivement réglé selon les Règles d'Arbitrage et de Conciliation du International Arbitral Center de la Federal Economic Chamber de Vienne (lois viennoises) par trois arbitres nommés conformément à ces règles. L'arbitrage aura lieu à Vienne, Autriche, et la langue officielle des débats sera l'anglais. La décision des arbitres sera considérée comme finale et liera les deux parties. De ce fait, en vertu du paragraphe 598(2) du Code de Procédures Civil autrichien, les parties renoncent expressément à l'application du paragraphe 595 (1) figure 7 de ce Code. Lenovo peut cependant contester devant une cour compétente dans le pays d'installation.

**En Estonie, Lettonie et Lituanie,** tout désaccord lié à la présente Déclaration de Garantie sera définitivement résolu par voie d'arbitrage à Helsinki (Finlande), conformément aux lois d'arbitrage finlandaises en vigueur. Chaque partie désignera un arbitre et les arbitres désignés nommeront collégialement un président. Si aucun accord n'est trouvé concernant le président, ce dernier sera nommé par la Central Chamber of Commerce à Helsinki.

#### **UNION EUROPEENNE (UE)**

##### ***LES DISPOSITIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT A TOUS LES PAYS de l'UNION EUROPEENNE :***

La garantie des Machines acquises dans les pays de l'Union Européenne est valide et applicable dans tous les pays de l'Union Européenne, sous réserve que les Machines aient été annoncées et mises à disposition dans ces pays.

**Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie :** *La ligne suivante est ajoutée à cet article :*

Pour obtenir le service prévu par la Garantie auprès du service de maintenance IBM dans les pays de l'UE, consultez la liste des numéros de téléphone dans le Chapitre 3 - Informations relatives à la Garantie.

Vous pouvez prendre contact avec le service de maintenance IBM à l'adresse suivante :

IBM Warranty & Service Quality Dept.  
PO Box 30  
Spango Valley  
Greenock  
Scotland PA16 0AH

#### **CONSOMMATEURS**

Les consommateurs disposent de droits selon la loi nationale en vigueur régissant la vente de biens de consommation. Ces droits ne sont pas affectés par les garanties fournies dans la présente Déclaration de Garantie.

**AUTRICHE, DANEMARK, ESPAGNE, FINLANDE, GRÈCE, ITALIE,  
NORVÈGE, PAYS-BAS, PORTUGAL, SUÈDE ET SUISSE**

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace les dispositions de cet article dans sa totalité :*

Sauf disposition légale impérative contraire :

1. La responsabilité de Lenovo, concernant tout dommage et perte pouvant survenir dans le cadre de l'exercice de ses obligations liées directement ou indirectement à la présente Déclaration de Garantie ou résultant d'autres causes liées à cette Déclaration de Garantie, est limitée au dédommagement des seuls dommages et pertes prouvés et résultant immédiatement et directement du manquement à ces obligations (en cas de faute de Lenovo) ou d'une telle cause, pour un montant maximum égal aux redevances que vous avez payées pour la Machine.

La limitation sus-mentionnée ne s'applique pas aux dommages corporels (incluant le décès) et dommages aux biens matériels, mobiliers et immobiliers, pour lesquels Lenovo est légalement responsable.

2. **LENOVO, SES FOURNISSEURS, SES REVENDEURS OU LES FOURNISSEURS DE SERVICES NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES SUIVANTS, ET CE, MEME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LEUR POSSIBLE SURVENANCE : 1) PERTE OU DETERIORATION DE DONNEES ; 2) DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX ; 3) PERTE DE BENEFICES, MEME SI CELLE-CI EST LA CONSEQUENCE IMMEDIATE DE L'EVENEMENT A L'ORIGINE DES DOMMAGES ; OU 4) PREJUDICE COMMERCIAL, PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, PERTE DE CLIENTELE OU PERTE D'ECONOMIES ESCOMPTEES.**

**FRANCE ET BELGIQUE**

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace les dispositions de cet article dans sa totalité :*

Sauf disposition légale impérative contraire :

1. La responsabilité de Lenovo, concernant tout dommage et perte pouvant survenir dans le cadre de l'exercice de ses obligations liées directement ou indirectement à la présente Déclaration de Garantie ou résultant d'autres causes liées à ce Contrat, est limitée au dédommagement des seuls dommages et pertes prouvés et résultant immédiatement et directement du manquement à ces obligations (en cas de faute de Lenovo) ou d'une telle cause, pour un montant maximum égal aux redevances que vous avez payées pour la Machine qui a causé les dommages.

La limitation sus-mentionnée ne s'applique pas aux dommages corporels (incluant le décès) et dommages aux biens matériels, mobiliers et immobiliers, pour lesquels Lenovo est légalement responsable.

2. **LENOVO, SES FOURNISSEURS, SES REVENDEURS OU LES FOURNISSEURS DE SERVICES NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES SUIVANTS, ET CE, MEME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LEUR POSSIBLE SURVENANCE : 1) PERTE OU DETERIORATION DE DONNEES ; 2) DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX ; 3) PERTE DE BENEFICES, MEME SI CELLE-CI EST LA CONSEQUENCE IMMEDIATE DE L'EVENEMENT A L'ORIGINE DES DOMMAGES ; OU 4) PREJUDICE COMMERCIAL, PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, PERTE DE CLIENTELE OU PERTE D'ECONOMIES ESCOMPTEES.**



**LES DISPOSITIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT AU(X) PAYS SPECIFIE(S) :**

**AUTRICHE**

**Les dispositions de la présente Déclaration de Garantie remplacent toute autre garantie légale applicable.**

**Etendue de la garantie :** *La phrase suivante remplace la première phrase du premier paragraphe de cet article :*

La garantie d'une Machine Lenovo couvre les fonctionnalités de la Machine dans des conditions normales d'utilisation et la conformité de la Machine à ses spécifications.

*Les paragraphes suivants sont ajoutés à cet article :*

Le délai de prescription pour les consommateurs intentant une action pour rupture de garantie correspond au minimum au délai légal. Si votre Fournisseur de Services se trouvait dans l'incapacité de réparer une Machine Lenovo, vous pouvez éventuellement demander un remboursement partiel, à condition qu'il soit justifié par la perte de valeur de la Machine non réparée, ou demander une annulation de l'accord en vigueur pour la Machine et obtenir un remboursement total.

*Le deuxième paragraphe n'est pas applicable.*

**Résolution d'incidents par Lenovo :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Pendant la période de garantie, les frais de transport de la Machine en panne vers un centre de maintenance sont à la charge de Lenovo.

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les limitations et exclusions mentionnées dans la Déclaration de Garantie ne s'appliquent pas aux dommages causés par Lenovo en cas de fraude ou de faute grave, ni à la garantie explicite.

*La phrase suivante est ajoutée à la fin du premier paragraphe de l'alinéa 2 :*

La responsabilité de Lenovo aux termes de cet alinéa se limite à la violation des dispositions essentielles du Contrat du fait d'une négligence.

**EGYPTE**

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace l'alinéa 2 de cet article :*  
du prix payé, en ce qui concerne tout autre dommage réel direct pour la Machine à l'origine de la réclamation.

*Applicabilité des fournisseurs, des revendeurs et des Fournisseur de Services (non modifiée).*

**FRANCE**

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace la deuxième phrase du premier paragraphe de cet article :*

Dans ce cas, quel que soit le fondement de l'action que vous pourriez engager contre Lenovo, Lenovo ne sera responsable qu'à concurrence : (alinéas 1 et 2 non modifiés).

**ALLEMAGNE**

**Etendue de la garantie :** *La phrase suivante remplace la première phrase du premier paragraphe de cet article :*

La garantie d'une Machine Lenovo couvre les fonctionnalités de la Machine dans des conditions normales d'utilisation et la conformité de la Machine à ses spécifications.

*Les paragraphes suivants sont ajoutés à cet article :*

La période minimale de garantie pour les Machines est de douze mois. Si votre Fournisseur de Services se trouvait dans l'incapacité de réparer une Machine Lenovo, vous pouvez éventuellement demander un remboursement partiel, à condition qu'il soit justifié par la perte de valeur de la Machine non réparée, ou demander une annulation de l'accord en vigueur pour la Machine et obtenir un remboursement total.

*Le deuxième paragraphe n'est pas applicable.*

**Résolution d'incidents par Lenovo :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Pendant la période de garantie, les frais de transport de la Machine en panne vers un centre de maintenance IBM ou Lenovo sont à la charge de Lenovo.

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Les limitations et exclusions mentionnées dans la Déclaration de Garantie ne s'appliquent pas aux dommages causés par Lenovo en cas de fraude ou de faute grave, ni à la garantie explicite.

*La phrase suivante est ajoutée à la fin du premier paragraphe de l'alinéa 2 :*

La responsabilité de Lenovo aux termes de cet alinéa se limite à la violation des dispositions essentielles du Contrat du fait d'une négligence.

## **HONGRIE**

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à la fin de cet article :*

La limitation et l'exclusion indiquées dans le présent article ne s'appliqueront pas à la responsabilité pour rupture de contrat occasionnant des dommages corporels, y compris le décès, et des dommages à la santé causés intentionnellement par une faute grave ou un acte criminel.

Les parties acceptent que les limitations de responsabilité sont des dispositions valides et indiquent que l'article 314.(2) du code civil hongrois s'applique dans la mesure où le prix d'achat et d'autres avantages découlant de la présente Déclaration de Garantie compensent cette limitation de responsabilité.

## **IRLANDE**

**Etendue de la garantie :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

Sauf disposition contraire contenue dans les présentes, toutes les dispositions légales y compris toutes garanties implicites, et sans préjudice de ce qui précède, toutes les garanties susdites découlant du Sale of Goods Act de 1893 ou du Sale of Goods and Supply of Services Act 1980, sont exclues.

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace les dispositions de l'article dans sa totalité :*

Pour l'application du présent article, le terme "Défaillance" désigne tout acte, déclaration, omission ou négligence du fait de Lenovo en rapport avec l'objet de la présente Déclaration de Garantie, dont Lenovo est légalement responsable envers vous, qu'il s'agisse d'une responsabilité contractuelle ou délictuelle. Un certain nombre de Défaillances qui, conjointement, donnent lieu ou contribuent de manière substantielle à la même perte ou aux mêmes dommages seront considérés comme étant une seule Défaillance se produisant à la date de survenance de la dernière Défaillance.

Des circonstances peuvent survenir où, en raison d'une Défaillance, vous avez droit à recouvrer des dommages de Lenovo.

Le présent article expose les limites de responsabilité de Lenovo, ainsi que votre recours exclusif.

1. Lenovo assumera une responsabilité illimitée pour un décès ou des dommages corporels occasionnés du fait de la négligence de Lenovo.
2. Toujours sous réserve des **Cas pour lesquels Lenovo n'est pas responsable** ci-après, Lenovo assumera une responsabilité illimitée pour les dommages matériels occasionnés à vos biens mobiliers du fait de la négligence de Lenovo.
3. Sous réserve des dispositions des alinéas 1 et 2 ci-dessus, l'entière responsabilité de Lenovo pour les dommages réels causés par une Défaillance quelle qu'elle soit n'excédera en aucun cas 125 % du montant que vous avez payé pour la Machine directement en rapport avec la Défaillance.

#### **Cas pour lesquels Lenovo n'est pas responsable**

Sous réserve de toute responsabilité mentionnée dans l'alinéa 1 ci-dessus, Lenovo, ses fournisseurs, ses revendeurs ou les Fournisseurs de Services ne seront en aucun cas responsables des cas suivants, même si Lenovo, ses fournisseurs, ses revendeurs ou les Fournisseurs de Services ont été informés de la survenance possible de tels dommages :

1. perte ou détérioration des données ;
2. préjudice spécial, indirect ou accessoire ; ou
3. perte de bénéfices, d'activité commerciale, de revenu, de clientèle ou d'économies escomptées.

#### **SLOVAQUIE**

**Limitation de responsabilité :** *La phrase suivante est ajoutée à la fin du dernier paragraphe :*

Les limitations s'appliquent dans la mesure où elles ne sont pas interdites aux termes des articles §§ 373-386 du code de commerce slovaque.

#### **AFRIQUE DU SUD, NAMIBIE, BOTSWANA, LESOTHO ET SWAZILAND**

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant est ajouté à cet article :*

La responsabilité globale de Lenovo à votre égard se limite au prix payé pour la Machine à l'origine de la réclamation, pour tout dommage réel du fait d'un manquement de la part de Lenovo, ou ayant un quelconque rapport avec l'objet de la présente Déclaration de Garantie.

#### **ROYAUME-UNI**

**Limitation de responsabilité :** *Le paragraphe suivant remplace les dispositions de cet article dans sa totalité :*

Pour l'application du présent article, le terme "Défaillance" désigne tout acte, déclaration, omission ou négligence du fait de Lenovo en rapport avec l'objet de la présente Déclaration de Garantie, dont Lenovo est légalement responsable envers vous, qu'il s'agisse d'une responsabilité contractuelle ou délictuelle. Un certain nombre de Défaillances qui, conjointement, donnent lieu ou contribuent à la même perte ou aux mêmes dommages sera considéré comme étant une seule Défaillance.

Des circonstances peuvent survenir où, en raison d'une Défaillance, vous avez droit à recouvrer des dommages de Lenovo.

Le présent article expose les limites de responsabilité de Lenovo, ainsi que votre recours exclusif.

1. Lenovo assumera une responsabilité illimitée pour :
  - a. un décès ou des dommages corporels occasionnés du fait de la négligence de Lenovo ; et

- b. toute inexécution de ses obligations mentionnées dans la Section 12 du Sale of Goods Act de 1979 ou dans la Section 2 du Supply of Goods and Services Act de 1982, ou dans toute modification ou remise en vigueur légale de l'une de ces Sections.
2. Lenovo assumera une responsabilité illimitée, toujours sous réserve des **Cas pour lesquels Lenovo n'est pas responsable** ci-dessous, pour les dommages matériels occasionnés à vos biens mobiliers du fait de la négligence de Lenovo.
3. Sous réserve des dispositions des alinéas 1 et 2 ci-dessus, l'entière responsabilité de Lenovo pour les dommages réels causés par une Défaillance quelle qu'elle soit n'excédera en aucun cas 125 % du prix d'achat total payable ou des redevances correspondant à la Machine directement en rapport avec la Défaillance.

Cette limitation de responsabilité s'applique également aux fournisseurs et revendeurs de Lenovo et aux Fournisseurs de Services. Elles indiquent le maximum pour lequel Lenovo, ses fournisseurs, ses développeurs et les Fournisseurs de Services sont collectivement responsables.

**Cas pour lesquels Lenovo n'est pas responsable**

Sous réserve de toute responsabilité mentionnée dans l'alinéa 1 ci-dessus, Lenovo, ses fournisseurs, ses revendeurs ou les Fournisseurs de Services ne seront en aucun cas responsables des cas suivants, même si Lenovo, ses fournisseurs, ses revendeurs ou les Fournisseurs de Services ont été informés de la survenance possible de tels dommages :

1. perte ou détérioration des données ;
2. préjudice spécial, indirect ou accessoire ; ou
3. perte de bénéfices, d'activité commerciale, de revenu, de clientèle ou d'économies escomptées.

---

## CHAPITRE 3 - Informations relatives à la Garantie

Le présent Chapitre 3 contient des informations relatives à la Garantie applicable à votre Machine, y compris la période de Garantie et le type de service de Garantie fourni par Lenovo.

### Période de garantie

La période de garantie peut varier en fonction du pays ou de la région et est indiquée dans le tableau ci-dessous. REMARQUE : Le terme "Région" désigne soit Hong-Kong, soit Macao (Région Administrative Spéciale de Chine).

Une période de garantie de trois (3) ans pour les pièces et de trois (3) ans pour la main-d'oeuvre signifie que Lenovo fournit le service prévu par la garantie pendant les 3 premières années de la période de garantie.

Type de machine	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Type de service prévu par la garantie
Unité de disque dur ATA série	Monde	3 ans	7

## Types de services prévus par la garantie

Si nécessaire, votre fournisseur de services fournit un service de réparation ou de remplacement en fonction du type de service de garantie spécifié pour votre Machine dans le tableau ci-dessus et tel qu'il est décrit ci-après. Le calendrier du service sera fonction de l'heure de votre appel et sous réserve de la disponibilité des pièces. Les niveaux de service sont des objectifs de temps de réponse et ne sont pas garantis. Il se peut que le niveau de service de garantie spécifié ne soit pas disponible dans tous les sites de par le monde et que des frais supplémentaires s'appliquent lorsque le service n'est pas du ressort habituel de votre fournisseur de services ; pour plus de détails sur les pays et les sites, prenez contact avec le délégué commercial local de votre fournisseur de services ou avec votre revendeur.

### 1. Unité remplaçable par l'utilisateur ("CRU")

Lenovo vous fournit des CRU pour que vous les installiez vous-même. Les CRU de niveau 1 sont faciles à installer alors que les CRU de niveau 2 nécessitent la présence d'un technicien et l'utilisation d'outils spécifiques. Les informations sur les CRU et les instructions de remplacement sont fournies avec la Machine et sont disponibles auprès de Lenovo à tout moment sur simple demande. Vous pouvez demander à Lenovo d'installer une CRU, sans frais supplémentaires, selon le type de service prévu par la Garantie de votre Machine. Lenovo précise dans les éléments fournis avec une CRU de remplacement si la CRU défectueuse doit lui être renvoyée. Lorsque le retour de l'unité défectueuse est requis, 1) les instructions de retour et un conteneur sont fournis avec la CRU de remplacement, et 2) la CRU de remplacement peut vous être facturée si Lenovo ne reçoit pas la CRU défectueuse dans un délai de 30 jours à compter de la réception de l'unité de remplacement.

### 2. Service sur site

Votre fournisseur de services réparera ou remplacera la Machine défaillante sur votre site et en vérifiera le fonctionnement. Vous devez mettre à disposition une zone de travail appropriée permettant le démontage et le remontage de la Machine Lenovo. Cette zone doit être propre, correctement éclairée et adaptée aux opérations. En ce qui concerne certaines Machines, il se peut que certaines réparations requièrent l'envoi de la Machine à un centre de maintenance précis.

### 3. Service de collecte ou de dépôt\*

Vous déconnecterez la Machine défaillante à des fins de collecte organisée par votre fournisseur de services. Il vous sera fourni un conteneur d'expédition pour que vous renvoyiez la Machine à un centre de maintenance désigné. Un transporteur récupérera votre Machine et la livrera au centre de maintenance désigné. A la suite de la réparation ou du remplacement de la Machine, le centre de maintenance organisera la livraison en retour de la Machine à votre site. Vous êtes responsable de l'installation et de la vérification de la Machine.

### 4. Service de livraison ou d'expédition par le client

Vous livrerez ou expédiez, selon les instructions de votre fournisseur de services (frais de transport payés d'avance, sauf indication contraire du fournisseur de services), la Machine défaillante que vous conditionnerez de façon appropriée à un site désigné par Lenovo. La Machine réparée ou remplacée sera mise à votre disposition à des fins de collecte ou, en cas de service d'expédition, Lenovo vous renverra la Machine réparée ou remplacée en port payé, sauf indication contraire du fournisseur de services. Vous êtes responsable de l'installation et de la vérification ultérieures de la Machine.

### 5. CRU et Service sur site

Ce type de service prévu par la Garantie est une combinaison du Type 1 et du Type 2 (voir ci-avant).

#### 6. CRU et Service de collecte ou de dépôt

Ce type de service prévu par la Garantie est une combinaison du Type 1 et du Type 3 (voir ci-avant).

#### 7. CRU et Service de livraison ou d'expédition par le client

Ce type de service prévu par la Garantie est une combinaison du Type 1 et du Type 4 (voir ci-avant).

**Lorsqu'un service prévu par la Garantie de type 5, 6 ou 7 est indiqué, votre fournisseur de services déterminera le type de service prévu par la Garantie approprié pour la réparation.**

\* Ce type de service est appelé ThinkPad EasyServ ou EasyServ dans certains pays.

Pour obtenir le service prévu par la Garantie, prenez contact avec un fournisseur de services. Au Canada ou aux Etats-Unis, appelez le 1-800-426-7378. Dans les autres pays, consultez les numéros de téléphone ci-dessous.

### Liste des numéros de téléphone internationaux

Les numéros de téléphone font l'objet de modification sans préavis. La liste est mise à jour sur le site <http://www.lenovo.com/think/support>. Cliquez sur **Support phone list**.

Pays ou Région	Numéro de téléphone
Afrique	Afrique : +44 (0)1475-555-055 Afrique du Sud : +27-11-3028888 and 0800110756 Afrique centrale : Prenez contact avec votre fournisseur de services Lenovo
Allemagne	Support Up and running : 07032-15-49201 Support et services prévus par la garantie : 01805-25-35-58 (allemand)
Argentine	0800-666-0011 (espagnol)
Australie	131-426 (anglais)
Autriche	Support Up and running : 01-24592-5901 Support et services prévus par la garantie : 01-211-454-610 (allemand)
Belgique	Support Up and running : 02-210-9820 (néerlandais) Support Up and running : 02-210-9800 (français) Support et services prévus par la garantie : 02-225-3611 (néerlandais, français)
Bolivie	0800-0189 (espagnol)
Brésil	Région de Sao Paulo : (11) 3889-8986 Numéro vert, hors région de Sao Paulo : 0120-887-870 ; (portugais brésilien)
Canada	1-800-565-3344 (anglais, français) A Toronto uniquement : 416-383-3344
Chili	800-224-488 (espagnol)
Chine	800-810-1818 (mandarin)
Chine (R.A.S de Hong-Kong)	PC familial : 852-2825-7799 PC commercial : 852-8205-0333 ThinkPad et WorkPad : 852-2825-6580 (cantonais, anglais, putonghua)
Chypre	+357-22-841100
Colombie	1-800-912-3021 (espagnol)

Pays ou Région	Numéro de téléphone
Corée	1588-5801 (coréen)
Costa Rica	284-3911 (espagnol)
Croatie	0800-0426
Danemark	Support Up and running : 4520-8200 Support et services prévus par la garantie : 7010-5150 (danois)
El Salvador	250-5696 (espagnol)
Equateur	1-800-426911 (espagnol)
Espagne	91-714-7983 91-397-6503 (espagnol)
Estonie	+386-61-1796-699
Etats-Unis	1-800-426-7378 (anglais)
Fédération de Russie	+7-095-940-2000 (russe)
Finlande	Support Up and running : 09-459-6960 Support et services prévus par la garantie : +358-800-1-4260 (finnois)
France	Support Up and running : 02 38 55 74 50 Support et services prévus par la garantie (matériel) : 0810-631-213 Support et services prévus par la garantie (logiciel) : 0810-631-020 (français)
Grèce	+30-210-680-1700
Guatemala	335-8490 (espagnol)
Honduras	Tegucigalpa & San Pedro Sula : 232-4222 San Pedro Sula : 552-2234 (espagnol)
Hongrie	+36-1-382-5720
Inde	1600-44-6666 Autre numéro vert : +91-80-2678-8940 (anglais)
Indonésie	800-140-3555 +62-21-251-2955 (anglais, bahasa, indonésien)
Irlande	Support Up and running : 01-815-9202 Support et services prévus par la garantie : 01-881-1444 (anglais)
Italie	Support Up and running : 02-7031-6101 Support et services prévus par la garantie : +39-800-820094 (italien)

Pays ou Région	Numéro de téléphone
Japon	<p>Ordinateurs de bureau :            Numéro vert : 0120-887-870            Pour l'international : +81-46-266-4724</p> <p>ThinkPad :            Numéro vert : 0120-887-874            Pour l'international : +81-46-266-4724</p> <p>Lorsque vous appelez les numéros ci-dessus, vous êtes accueilli par un message en japonais. Pour obtenir du support en anglais, attendez la fin du message ; un opérateur vous répondra. Prononcez "English support please," et votre appel sera transmis à un opérateur parlant anglais.</p> <p>Logiciels pour PC :            0120-558-695            Appels internationaux : +81-44-200-8666            (japonais)</p>
Lettonie	+386-61-1796-699
Lituanie	+386-61-1796-699
Luxembourg	+352-298-977-5063 (français)
Malaisie	1800-88-8558 (anglais, bahasa, melayu)
Malte	+356-23-4175
Mexique	001-866-434-2080 (espagnol)
Moyen-Orient	+44 (0)1475-555-055
Nicaragua	255-6658 (espagnol)
Norvège	Support Up and running : 6681-1100 Support et services prévus par la garantie : 8152-1550 (norvégien)
Nouvelle-Zélande	0800-446-149 (anglais)
Panama	206-6047 (espagnol)
Pays-Bas	+31-20-514-5770 (néerlandais)
Pérou	0-800-50-866 (espagnol)
Philippines	1800-1888-1426 +63-2-995-8420 (anglais, philippin)
Pologne	+48-22-878-6999
Portugal	+351-21-892-7147 (portugais)
République dominicaine	566-4755 566-5161 ext. 8201 Numéro vert en République dominicaine : 1-200-1929 (espagnol)
République tchèque	+420-2-7213-1316
Roumanie	+4-021-224-4015
Royaume-Uni	Support Up and running : 01475-555-055 Support et services prévus par la garantie (matériel) : 08705-500-900 Support et services prévus par la garantie (logiciel) : 08457-151-516 (anglais)
Singapour	1800-3172-888 (anglais, bahasa, melayu)
Slovaquie	+421-2-4954-1217



Pays ou Région	Numéro de téléphone
Slovénie	+386-1-4796-699
Sri Lanka	+94-11-2448-442 (anglais)
Suède	Support Up and running : 08-477-4420 Support et services prévus par la garantie : 077-117-1040 (suédois)
Suisse	Support Up and running : 058-333-0900 Support et services prévus par la garantie : 0800-55-54-54 (allemand, français, italien)
Taiwan	886-2-8723-9799 (mandarin)
Thaïlande	1-800-299-229 (thaï)
Turquie	00800-4463-2041 (turc)
Uruguay	000-411-005-6649 (espagnol)
Venezuela	0-800-100-2011 (espagnol)
Viêt-Nam	Pour les régions du nord et Hanoï : 84-4-8436675 Pour les régions du sud et Ho Chi Minh Ville : 84-8-829-5160 (anglais, vietnamien)

## Annexe à la Garantie pour le Mexique

La présente annexe est considérée comme faisant partie intégrante de la Déclaration de Garantie Lenovo et sera effective uniquement et exclusivement pour les produits distribués et commercialisés sur le Territoire des Etats-Unis du Mexique. En cas de contradiction entre les documents, les dispositions de la présente annexe prévaudront.

Tous les logiciels préchargés sur le matériel auront uniquement une garantie de trente (30) jours pour les incidents d'installation à compter de la date d'achat. Lenovo ne pourra être tenue responsable pour les informations de ces logiciels, ni pour tout logiciel supplémentaire installé par vous-même ou installé après l'achat du produit.

Les services non couverts par la garantie seront facturés à l'utilisateur final, avant autorisation.

Si une réparation couverte par la garantie est requise, appelez le centre de support au 001-866-434-2080, qui vous dirigera vers le centre de maintenance agréé le plus proche. S'il n'existe aucun centre de maintenance agréé dans votre ville, votre zone d'implantation, ni dans un rayon de 70 kilomètres autour de votre ville ou de votre zone d'implantation, la garantie inclut tous les frais de livraison raisonnables liés au transport du produit jusqu'à notre centre de maintenance agréé le plus proche. Veuillez appeler le centre de maintenance agréé le plus proche pour obtenir les approbations et les informations nécessaires concernant l'expédition du produit et l'adresse d'expédition.

Pour obtenir la liste des centres de maintenance agréés, visitez le site suivant :

<http://www.lenovo.com/mx/es/servicios>

**Fabriqué par :**

**SCI Systems de México, S.A. de C.V.  
Av. De la Solidaridad Iberoamericana No. 7020  
Col. Club de Golf Atlas  
El Salto, Jalisco, México  
C.P. 45680,  
Tél : 01-800-3676900**

**Commercialisé par :**

**Lenovo de México, Comercialización y  
Servicios, S. A. de C. V.  
Alfonso Nápoles Gándara No 3111  
Parque Corporativo de Peña Blanca  
Delegación Álvaro Obregón  
México, D.F., México  
C.P. 01210,  
Tél : 01-800-00-325-00**

---

## Annexe C. Remarques

Le présent document peut contenir des informations ou des références concernant certains produits, logiciels ou services Lenovo non annoncés dans ce pays. Pour plus de détails, référez-vous aux documents d'annonce disponibles dans votre pays, ou adressez-vous à votre partenaire commercial Lenovo. Toute référence à un produit, logiciel ou service Lenovo n'implique pas que seul ce produit, logiciel ou service puisse être utilisé. Tout autre élément fonctionnellement équivalent peut être utilisé, s'il n'enfreint aucun droit de Lenovo. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer et de vérifier lui-même les installations et applications réalisées avec des produits, logiciels ou services non expressément référencés par Lenovo.

Lenovo peut détenir des brevets ou des demandes de brevet couvrant les produits mentionnés dans le présent document. La remise de ce document ne vous donne aucun droit de licence sur ces brevets ou demandes de brevet. Si vous désirez recevoir des informations concernant l'acquisition de licences, veuillez en faire la demande par écrit à l'adresse suivante :

*Lenovo (United States), Inc.  
500 Park Offices Drive, Hwy. 54  
Research Triangle Park, NC 27709  
Etats-Unis  
Attention: Lenovo Director of Licensing*

LE PRESENT DOCUMENT EST LIVRE EN L'ETAT. LENOVO DECLINE TOUTE RESPONSABILITE, EXPLICITE OU IMPLICITE, RELATIVE AUX INFORMATIONS QUI Y SONT CONTENUES, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES GARANTIES DE NON-CONTREFAÇON ET D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites, auquel cas l'exclusion ci-dessus ne vous sera pas applicable.

Le présent document peut contenir des inexactitudes ou des coquilles. Il est mis à jour périodiquement. Chaque nouvelle édition inclut les mises à jour. Lenovo peut modifier sans préavis les produits et logiciels décrits dans ce document.

Les produits décrits dans ce document ne sont pas conçus pour être implantés ou utilisés dans un environnement où un dysfonctionnement pourrait entraîner des dommages corporels ou le décès de personnes. Les informations contenues dans ce document n'affectent ni ne modifient les garanties ou les spécifications des produits Lenovo. Rien dans ce document ne doit être considéré comme une licence ou une garantie explicite ou implicite en matière de droits de propriété intellectuelle de Lenovo ou de tiers. Toutes les informations contenues dans ce document ont été obtenues dans des environnements spécifiques et sont présentées en tant qu'illustration. Les résultats peuvent varier selon l'environnement d'exploitation utilisé.

Lenovo pourra utiliser ou diffuser, de toute manière qu'elle jugera appropriée et sans aucune obligation de sa part, tout ou partie des informations qui lui seront fournies.

Les références à des sites Web non Lenovo sont fournies à titre d'information uniquement et n'impliquent en aucun cas une adhésion aux données qu'ils contiennent. Les éléments figurant sur ces sites Web ne font pas partie des éléments du présent produit Lenovo et l'utilisation de ces sites relève de votre seule responsabilité.

Les données de performance indiquées dans ce document ont été déterminées dans un environnement contrôlé. Par conséquent, les résultats peuvent varier de manière significative selon l'environnement d'exploitation utilisé. Certaines mesures évaluées sur des systèmes en cours de développement ne sont pas garanties sur tous les systèmes disponibles. En outre, elles peuvent résulter d'extrapolations. Les résultats peuvent donc varier. Il incombe aux utilisateurs de ce document de vérifier si ces données sont applicables à leur environnement d'exploitation.

---

## Marques

Les termes qui suivent sont des marques de Lenovo aux Etats-Unis et/ou dans certains autres pays :

- Lenovo
- ThinkCentre
- ThinkPad

IBM est une marque d'International Business Machines Corporation aux Etats-Unis et/ou dans certains autres pays.

Microsoft, Windows et Windows NT sont des marques de Microsoft Corporation aux Etats-Unis et/ou dans certains autres pays.

D'autres sociétés sont propriétaires des autres marques, noms de produits ou logos qui pourraient apparaître dans ce document.

---

## Bruits radioélectriques

Les informations suivantes concernent l'unité de disque dur ATA série.

### EU-EMC Directive (89/336/EG) EN 55022 class B Statement of Compliance

#### Deutschsprachiger EU Hinweis:

**Hinweis für Geräte der Klasse B EU-Richtlinie zur Elektromagnetischen Verträglichkeit** Dieses Produkt entspricht den Schutzanforderungen der EU-Richtlinie 89/336/EWG zur Angleichung der Rechtsvorschriften über die elektromagnetische Verträglichkeit in den EU-Mitgliedsstaaten.

und hält die Grenzwerte der EN 55022 Klasse B ein.

Um dieses sicherzustellen, sind die Geräte wie in den Handbüchern beschrieben zu installieren und zu betreiben. Des Weiteren dürfen auch nur von der Lenovo empfohlene Kabel angeschlossen werden. Lenovo übernimmt keine Verantwortung für die Einhaltung der Schutzanforderungen, wenn das Produkt ohne Zustimmung der Lenovo verändert bzw. wenn Erweiterungskomponenten von Fremdherstellern ohne Empfehlung der Lenovo gesteckt/eingebaut werden.

**Deutschland: Einhaltung des Gesetzes über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten** Dieses Produkt entspricht dem "Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten (EMVG)". Dies ist die Umsetzung der EU-Richtlinie 89/336/EWG in der Bundesrepublik Deutschland.

**Zulassungsbescheinigung laut dem Deutschen Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten (EMVG) vom 18. September 1998 (bzw. der EMC EG Richtlinie 89/336) für Geräte der Klasse B** Dieses Gerät ist berechtigt, in Übereinstimmung mit dem Deutschen EMVG das EG-Konformitätszeichen - CE - zu führen.

Verantwortlich für die Konformitätserklärung nach Paragraph 5 des EMVG ist die Lenovo (Deutschland) GmbH, Pascalstr. 100, D-70569 Stuttgart. Informationen in Hinsicht EMVG Paragraph 4 Abs. (1) 4:

**Das Gerät erfüllt die Schutzanforderungen nach EN 55024 und EN 55022 Klasse B.)**

#### Union européenne - Directive de l'Union européenne relative à la conformité électromagnétique

Le présent produit satisfait aux exigences de protection énoncées dans la directive 89/336/CEE du Conseil concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à la compatibilité électromagnétique. Lenovo décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette directive résultant d'une modification non recommandée du produit, y compris l'ajout de cartes en option non Lenovo.

Ce produit respecte les limites des caractéristiques d'immunité des appareils de traitement de l'information définies par la classe B de la norme européenne EN 55022 (CISPR 22). La conformité aux spécifications de la classe B offre une garantie acceptable contre les perturbations avec les appareils de communication agréés, dans les zones résidentielles.

### **Union Européenne - Normative EMC**

Este producto satisface los requisitos de protección del Consejo de la UE, Directiva 89/336/CEE en lo que a la legislación de los Estados Miembros sobre compatibilidad electromagnética se refiere.

Lenovo no puede aceptar responsabilidad alguna si este producto deja de satisfacer dichos requisitos de protección como resultado de una modificación no recomendada del producto, incluyendo el ajuste de tarjetas de opción que no sean Lenovo.

Este producto ha sido probado y satisface los límites para Equipos Informáticos Clase B de conformidad con el Estándar Europeo EN 55022. Los límites para los equipos de Clase B se han establecido para entornos residenciales típicos a fin de proporcionar una protección razonable contra las interferencias con dispositivos de comunicación licenciados.

### **Unione Europea - Directiva EMC (Conformidad elettromagnética)**

Questo prodotto è conforme alle normative di protezione ai sensi della Direttiva del Consiglio dell'Unione Europea 89/336/CEE sull'armonizzazione legislativa degli stati membri in materia di compatibilità elettromagnetica.

Lenovo non accetta responsabilità alcuna per la mancata conformità alle normative di protezione dovuta a modifiche non consigliate al prodotto, compresa l'installazione di schede e componenti di marca diversa da Lenovo.

Le prove effettuate sul presente prodotto hanno accertato che esso rientra nei limiti stabiliti per le apparecchiature di informatica Classe B ai sensi della Norma Europea EN 55022. I limiti delle apparecchiature della Classe B sono stati stabiliti al fine di fornire ragionevole protezione da interferenze mediante dispositivi di comunicazione in concessione in ambienti residenziali tipici.

### **Corée - Conformité pour la classe B**

이 기기는 가정용으로 전자파 적합등록을 한 기기로서  
주거지역에서는 물론 모든 지역에서 사용할 수 있습니다.



# ThinkCentre

Référence : 41N3053

(1P) P/N: 41N3053

